RAPPORT D'**ACTIVITÉS**

adédom

La fédération du domicile

SOMMAIRE

Édito . . . . . P 3

Vue d'ensemble du réseau . . . . . P 4-5

Grands évènements de l'année . . . . . P 6-7

Projet stratégique 2020-2025 . . . . . P 8-11

Adessadomicile, une fédération reconnue . . . . . P 12

Les combats d'Adessadomicile en 2019 . . . . . P 13-17

Les instances de la fédération . . . . . P 18-19

Une fédération de proximité . . . . . P 20-23

Adessadomicile - Une expertise sur les métiers du domicile . . . . . P 24-31

Accompagnement quotidien des adhérents . . . . . P 32-37

Programme Adessadomicile 2020 . . . . . P 38-39

Remerciement à nos partenaires . . . . . P 39

ÉDITO

La date du 19 juin 2019 restera dans les mémoires comme le jour du vote formel du projet stratégique de la Fédération par son Assemblée générale. Ce projet stratégique est le fruit de près de 18 mois de travail de la part du Conseil d'administration de la Fédération, des délégués régionaux, des adhérents et de l'équipe fédérale afin de dégager des axes prioritaires à l'action de la Fédération pour les 5 prochaines années. Ce projet stratégique a vocation à être la colonne vertébrale de l'action de la Fédération au sein de son environnement.

En 2019, Adessadomicile a innové dans sa relation avec les adhérents avec notamment l'organisation, tous les premiers mardis du mois, des visio-conférences sur les thématiques comme « La réforme de la formation professionnelle et les OPCO en question(s) », « Les enjeux attachés au système de santé » ou encore « Le réseau : une ressource pour vos innovations ». Une grande tournée de sensibilisation au RGPD et aux outils mis en place par Adessadomicile a par ailleurs rencontré un grand succès au sein de tous les territoires visités.

Cette année, la Fédération s'est également fortement mobilisée autour de la réforme du système de classification et du système de rémunération de la convention collective. Ce combat est directement lié à la reconnaissance de la branche et à l'attractivité de nos métiers mais également à la reconnaissance des compétences des salariés.

2019 a, par ailleurs, été une grande année pour les rapports concernant le secteur dans la mesure où pas moins de trois ont été produits en vue de la préparation de la future loi Grand âge et autonomie : le rapport remis par Dominique Libault, qui formule 175 propositions dans le sens d'une transformation en profondeur de l'organisation de l'accompagnement des personnes âgées ; celui remis par Myriam El Khomri, qui comprend 59 propositions en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge ; et le rapport de la députée Audrey Dufeu-Schubert sur la réussite de la transition démographique et la lutte contre l'âgisme. Adessadomicile a largement contribué aux diverses concertations en lien avec ces travaux et a également contribué à la concertation lancée par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance.

La Fédération a aussi poursuivi ses efforts en matière de visibilité avec la diffusion dans la presse grand public d'une nouvelle étude socio-économique proposant un New Deal de l'aide à domicile en faveur des personnes âgées et des professionnels du domicile. Cette étude propose, avec la loi Grand âge et autonomie en ligne de mire, la construction d'un bouquet de services composé de 7 prestations, dans l'optique de respecter le choix de la majorité des français pour le maintien à domicile.
Ce New Deal a bénéficié d'une large couverture médiatique et a suscité un vif intérêt dans le secteur. Adessadomicile a ainsi prouvé sa capacité de propositions viables en vue de faire évoluer le secteur.

En 2019, l'accompagnement des associations continue de rester au cœur des missions de la Fédération. L'équipe fédérale conseille et soutient les adhérents du réseau dans le développement de leurs activités. Elle les accompagne dans leur gestion quotidienne et les aide dans la mise en œuvre des politiques sociales, médico-sociales, sanitaires et familiales. Le déploiement en fin d'année d'un CRM (customer relationship management ou gestion de la relation client en français) va permettre un suivi plus fin de chaque adhérent par la Fédération.

Enfin, le renforcement de l'action de la Fédération en région a porté ses fruits et s'est traduit, au cours de l'année 2019, par l'organisation de 27 réunions régionales dans 14 régions de France.

Avec un accompagnement constant des associations et une présence de plus en plus forte en région, Adessadomicile montre que la proximité avec le réseau est une valeur essentielle de notre Fédération.

Ce rapport d'activités dresse un panorama de l'activité de la Fédération au cours de l'année 2019. Comme vous le verrez, les membres du Conseil d'administration, du Bureau fédéral, les membres des commissions et l'équipe fédérale ont eu une mobilisation sans faille pour soutenir les associations du réseau et défendre le secteur.

À tous, je vous souhaite une excellente lecture.

Hugues Vidor
Directeur général

VUE D'ENSEMBLE DU **RÉSEAU**

Le réseau Adessadomicile couvre les 13 régions métropolitaines ainsi que les régions ultra-marines.
Les 350 associations et structures gestionnaires à but non lucratif sont présentes dans plus de 90 départements.

1/ un réseau national

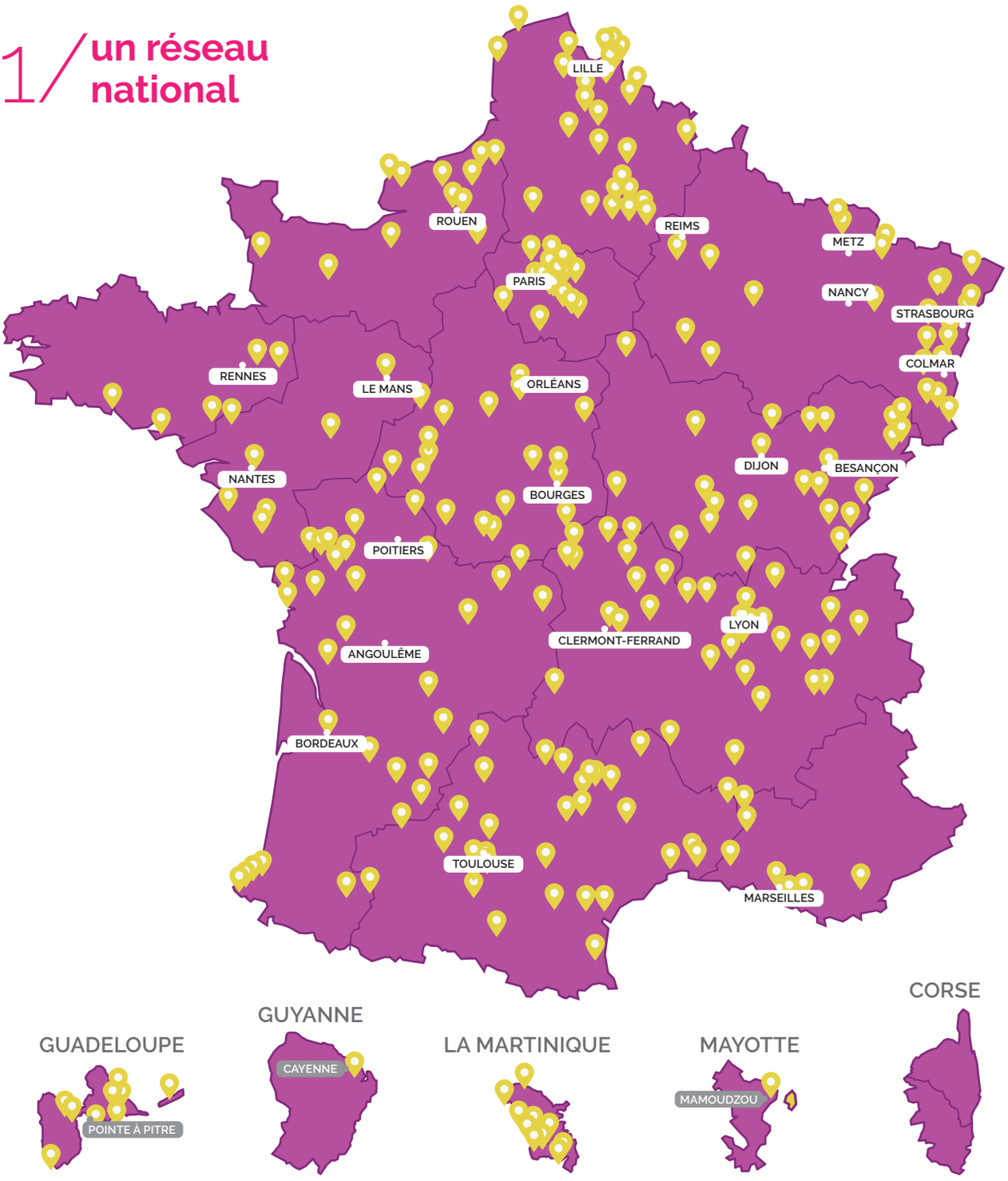

2/ un réseau en chiffres

La Fédération Adessadomicile regroupe 706 services d'aide, d'accompagnement et de soins de services à domicile.

49
SAAD familles
(Services d'Aide à Domicile Familles)

89
CSI
(Centres de Santé Infirmiers)

8
ACCUEILS DE JOUR

174
SAAD PH
(Services d'Aide à Domicile Personnes Handicapées)

60
SSIAD
(Services de Soins Infirmiers à Domicile)

180
SAAD PA
(Services d'Aide à Domicile Personnes Agées)

3
Centres pluridisciplinaires de santé

126
SAP
(Services à la Personne)

17
SPASAD
(Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile)

GRANDS **ÉVÈNEMENTS** DE L'ANNÉE

19 juin
Assemblée générale

Dans le cadre de l'Assemblée générale d'Adessadomicile organisée le 19 juin à Paris, Patrick Malphettes a été réélu Président de la fédération. L'Assemblée générale a entre autres validé les Orientations présentées pour l'année à venir, le Projet Stratégique ainsi que le changement de nom de la Fédération.

13 et 14 mars
Séminaire des Délégués régionaux et territoriaux

RDV visio du mardi 7 mai
La réforme de la formation professionnelle et les OPCO en question(s)

RDV visio du mardi 4 juin
Quelles actions en direction des adhérents dans le programme Adessadomicile 2020 en 2019 ?

Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet

23 mai
Journée Nationale des Centres de Santé Infirmiers

La première partie de la journée a été consacrée aux différentes façons de coopérer à la lumière du plan « Ma santé 2022 » et au déploiement des CPTS. La seconde partie de la journée a été consacrée au dispositif d'innovations en santé « article 51 » et à la transformation des CSI en centre de santé pluri-professionnel.

RDV visio du mardi 2 juillet
Management de l'inaptitude : de la procédure mais pas que…

16 octobre

Publication de l'étude Citizing pour Adessadomicile - Personnes âgées à domicile : comment faire beaucoup mieux sans dépenser plus ?

PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE: COMMENT FAIRE BEAUCOUP MIEUX SANS DÉPENSER PLUS ?

9 et 10

Séminaire des Délégués régionaux et territoriaux

7 et 8 novembre

Journée Nationale des SAAD PA – PH - Familles

Adessadomicile a organisé pour la première fois une journée commune aux SAAD PA / PH et Familles à Paris. Ces journées ont été l'occasion pour les adhérents de participer à des ateliers spécifiques à leurs métiers, à un workshop et d'assister aux interventions notamment de Myriam El Khomri sur la valorisation des métiers du domicile.

26 et 27 novembre

Salon des Services à la Personne

10 et 11 septembre

Journée des Directeurs et Responsables de service

Cet évènement a été l'occasion de faire un point sur la stratégie de communication fédérale en lien avec le changement de nom, de présenter l'enquête sur le moral des directeurs au sein du réseau Adessadomicile et de faire un coup de projecteur sur la nouvelle étude fédérale 2019. La deuxième journée était consacrée à la présentation des politiques publiques du Grand âge et autonomie par Dominique Libault, à un temps sur les actualités métiers, et à des ateliers métiers en fonction des besoins des adhérents.

Décembre

Lancement du CRM

journée RGPD Orléans
20 septembre

journée RGPD Malakoff
3 octobre

journée RGPD Guadeloupe
15 novembre

journée RGPD Toulouse
20 novembre

journée RGPD Surgères
2 décembre

journée RGPD Moulins
10 janvier

Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. | Janv. 2020

RDV visio du mardi 3 septembre
Nouveau nom, nouvelle identité, nouveaux réflexes !

journée RGPD Lille
17 octobre

RDV visio du mardi 1er octobre
Le réseau : une ressource pour vos innovations

RDV visio du mardi 5 novembre
Les enjeux attachés au système de santé

journée RGPD Lyon
26 novembre

journée RGPD Rennes
28 novembre

journée RGPD Lyon
19 décembre

RDV visio du mardi 3 décembre
Présentation de l'étude Citizing «New Deal Adédom»

journée RGPD Marseille
24 janvier

PROJET STRATÉGIQUE : 2020-2025

Adessadomicile fédération nationale a adopté à l'unanimité en Assemblée générale le 19 juin 2019 la feuille de route d'un Projet stratégique à horizon 2025 afin de disposer d'une ambition collective forte. Proposer des évolutions, être un acteur de l'innovation, construire des plans d'actions atteignables sont autant d'actions qui permettront à Adessadomicile d'être un acteur d'influence majeur de défense et de soutien des structures à but non lucratif d'accompagnement des personnes à domicile.

Attachée aux valeurs de qualité et de professionnalisme, Adessadomicile agit en proximité avec les associations et favorise l'innovation dans le champ de l'aide à la personne. En valorisant le respect de la personne et un accompagnement global, Adessadomicile œuvre pour une société de respect et de dignité pour tous.

Notre méthodologie

Une méthode participative

À chaque étape de l'élaboration du Projet stratégique, **les adhérents ont été consultés** : enquête, groupes de travail dans les territoires, tour de France en région de présentation du Projet, adoption en Assemblée générale.

Une équipe dédiée

Un comité de pilotage spécifique a en charge la mise en oeuvre du Projet stratégique au sein de la Fédération. Composé de binômes bénévole-salarié, il travaille en lien avec les instances et la gouvernance de la Fédération.

Une priorisation

Les 96 actions ont été priorisées sur les cinq années du Projet stratégique en lien avec les actions de la Fédération.

Chaque année, un point d'étape et d'évaluation est réalisé en Assemblée générale.

Notre promesse sociétale

Permettre à chacun de **vivre dignement à domicile** grâce à un accompagnement de qualité.

Notre défi

Être **La fédération du « Soutien à domicile »** par l'accompagnement, l'aide et le soin à la personne.

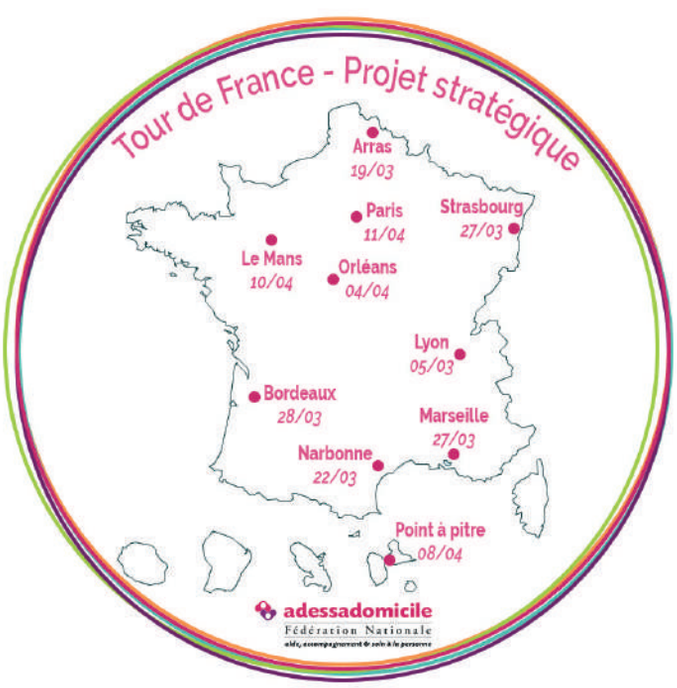

ADESSADOMICILE S'ENGAGE **SUR 4 AXES** POUR LA PÉRIODE 2020-2025

Redonner toute sa vigueur au fait associatif au sein de la fédération et des associations

- **Faire valoir les spécificités** du fait associatif dans un environnement contraint
- **Aider les associations** à valoriser le rôle des administrateurs
- **Structurer et dynamiser** les gouvernances associatives

Être un acteur d'influence majeur dans le secteur de l'aide, de l'accompagnement et du soin à la personne

- **Accroître le rayonnement** de la fédération auprès des institutions et du grand public
- Mettre en place une **stratégie de développement durable** du réseau
- **Nouer des alliances** avec d'autres acteurs sur des sujets liés à l'accompagnement de la personne

Agir en proximité avec les associations dans les régions et les départements

- **Renforcer l'organisation** territoriale et développer les outils et moyens adaptés
- **Développer la dimension collective**, être acteur de l'animation locale
- **Contribuer à la représentation et à la visibilité** locales des associations adhérentes : des représentants bien identifiés auprès des institutions et des partenaires territoriaux

Maintenir une offre adaptée aux besoins réels des personnes et développer des réponses innovantes

- **Être davantage à l'écoute** des besoins des bénéficiaires en favorisant leur expression au sein du réseau
- **Accompagner les associations** dans leur développement économique, appuyer les stratégies de coopération, conseiller sur le recrutement, l'attractivité des métiers et les conditions de travail
- **Développer l'innovation** par le partage, la capitalisation et l'essaimage des projets

Après l'adoption de la feuille de route du projet stratégique, le Conseil d'administration a décidé lors de son séminaire de juillet 2019 de constituer un Comité de pilotage. En lien avec les instances, il conduit, depuis l'été 2019, les travaux de mise en œuvre des objectifs fixés dans la feuille de route.

Il est composé d'administrateurs et de salariés de la Fédération.

Pour ses travaux de mise en œuvre, le Comité de pilotage s'appuie, en cas de besoin, sur les groupes de travail des 4 axes ainsi que sur des groupes spécifiques associant le réseau à des thèmes précis. En 2019 le Comité de pilotage s'est réuni 6 fois.

Les membres du comité de pilotage

- **Jean-Michel Clémenceau,** Administrateur fédéral
- **Lucie Desarbres,** Responsable santé au travail et impact social
- **Jean-Luc Frinault,** Administrateur fédéral (remplacé par Isabelle de **Caumia Baillenx**, Administrateur fédéral)
- **Audrey Le Boeuf,** Responsable du développement des territoires
- **Michel Poulard,** Vice-président
- **Carine Ryckeboër,** Responsable Emploi-Formation
- **Alain Stievenart,** Administrateur fédéral
- **Lætitia Verdier,** Secrétaire générale
- **David Zeisler,** Responsable Communication & partenariats

Plusieurs actions ont déjà été lancées :

- La création du logo projet stratégique.

- Le lancement du co-marquage avec la présentation des nouveaux outils de communication au réseau à l'occasion d'une visioconférence le mardi 03 septembre 2019.

- La publication d'une lettre d'information dédiée au Projet stratégique. La première lettre a été diffusée au réseau en novembre 2019.
- La création d'un onglet dédié au Projet stratégique dans l'extranet fédéral dans lequel toutes les informations utiles au réseau y sont publiées.
- La création d'une plaquette de présentation du projet.

- Une enquête territoriale : **167 réponses sont collectées soit 52% des structures adhérentes :**

  - 31 présidents/présidentes d'associations
  - 113 directeurs/directrices
  - 4 délégué(e)s régionaux

Les structures répondantes sont majoritairement des structures de 11 à 49 salariés (45%), dont l'activité de la structure est majoritairement un SAAD (48%) ou santé (42%).

Les besoins des directions

Les besoins des bénévoles

Les actions prioritaires

1 - Appréhender les mutations en cours

2 - Développer des partenariats

3 - Bénéficier d'un soutien du réseau

Quelques différences dans la priorisation selon la taille des structures :

- Les structures de moins de 10 salariés aimeraient organiser des formations en communs.
- Les structures de 11 à 49 salariés aimeraient découvrir des actions innovantes.
- Les structures de plus de 80 salariés aimeraient mutualiser des ressources humaines.

Vos priorités d'accompagnement

1 - Être accompagné pour mettre en place un projet

2 - Être conseillé sur les possibilités de financement

3 - Connaitre les besoins du territoire (diagnostic territorial)

Quelques différences dans la priorisation selon la taille des structures :

- Les structures de moins de 10 salariés souhaiteraient être conseillées sur les enjeux de la coopération avec d'autres structures.
- Les structures de 50 à 79 salariés souhaiteraient avoir connaissance des appels à projet en cours et connaitre les acteurs du territoire.
- Les structures de plus de 80 salariés souhaiteraient également avoir connaissance des appels à projets en cours.

Sur votre territoire, vous seriez prêt à...

1 - Mutualiser des ressources avec le réseau

2 - Travailler sur des projets communs

Moyens dédiés ?

1 - Un espace d'échange territorial pour les Directeurs/directrices

2 - Avoir un espace collaboratif

3 - Constituer des groupes de travail thématiques

ADESSADOMICILE UNE **FÉDÉRATION NATIONALE** RECONNUE

INSTITUTIONS « EMPLOI ET FORMATION »

ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

Uniformation

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

USB : Union Syndicale de Branche

UDES : Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

Handéo : Observatoire national des aides humaines

UNIOPS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.

CNEFP : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

INSTITUTIONS SANTÉ

RNOGCS : Regroupement National des Organisations Gestionnaires de Centres de Santé

CNAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

adessadomicile
Fédération Nationale
aide, accompagnement & soin à la personne

INSTITUTIONS FAMILLES

CNAF : Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNPE : Conseil Nationale de la Protection de l'Enfance

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Secrétariat d'état en charge des personnes handicapées

Secrétariat d'état en charge de la protection de l'enfance

DGCCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

DGT : Direction Générale du Travail

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DGE : Direction Générale des Entreprises

MISAP - DGE : Mission des services à la personne - Direction Générale des Entreprises

INSTITUTIONS PA/PH

CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie France Silver Eco

ODAS : Observatoire national de l'action sociale

LES COMBATS D'**ADESSADOMICILE** EN 2019

RÉFORME DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION ET DE RÉMUNÉRATION

En 2019 la Fédération s'est fortement mobilisée autour de la **réforme du système de classification et du système de rémunération de la convention collective**.

Ce combat, c'est celui de la reconnaissance de la branche, c'est celui de l'attractivité des métiers de l'aide à domicile. C'est aussi celui de la reconnaissance de la formation, des diplômes mais aussi des compétences des salarié.es.

Ce combat c'est évidemment aussi celui à mener auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir les financements indispensables à la prise en compte des salariés.es, des structures et des bénéficiaires.

Cette réforme doit être défendue auprès du Gouvernement qui a publié les rapports Libault et El Khomri et dans le cadre du futur projet de loi sur le Grand âge et l'autonomie.

L'impact financier important pour la Branche implique que les partenaires sociaux défendent ce texte auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux, afin d'avoir la garantie de son financement et de son fléchage dans les structures.

Cela impliquera que cet impact financier soit réellement et effectivement pris en compte dans la tarification des services d'aide à domicile.

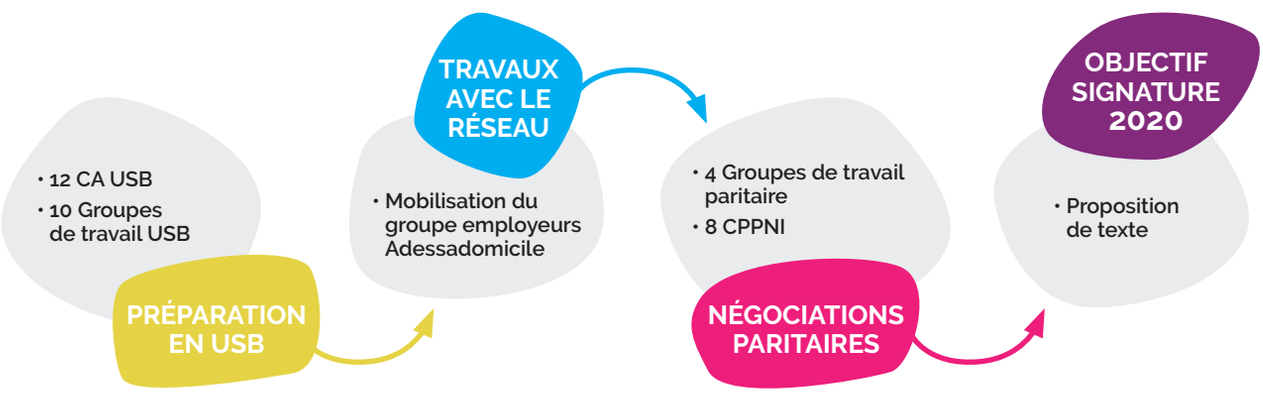

POLITIQUE **SALARIALE**

Selon la Conférence salariale DGCS du 14 février 2019, le taux d'évolution de la masse salariale de la branche BAD est de 1 % en 2019, avec un solde début 2019 de 0,17 %.

Aucune organisation syndicale n'a souhaité être signataire d'un avenant sur la politique salariale avec une augmentation de 0,17% de la valeur du point, soit de 5,38 à 5,389 euros.

Dans le cadre de la négociation, trois options sont envisagées : soit une nouvelle hausse de la cotisation employeur Santé, soit une hausse de la part employeur de la cotisation Prévoyance, soit une hausse de la cotisation Formation professionnelle.

L'enjeu est de ne pas perdre ce reliquat de pouvoir d'achat pour les salariés en 2019, soit plus de cinq millions d'euros, à la différence de 2018 où l'avenant signé sur la complémentaire santé avait fait l'objet d'une opposition majoritaire de deux syndicats.

En définitive, un avenant BAD n°42 a été signé avec la CFDT sur le taux de cotisation prévoyance le 2 octobre 2019. Il modifie sa répartition en augmentant la part employeur et en réduisant la part salariée pour les garanties invalidité et portabilité, à compter du 1er janvier 2019.

ACCORDS DE BRANCHE **QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL**

1/ Avenant Pro-A

La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 a supprimé la période de professionnalisation et lui a substitué un nouveau dispositif : la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A).

La période de Professionnalisation représentait un engagement financier de 5 millions d'euros et permettait de financer des formations certifiantes. Il était donc impératif de signer au plus vite un accord pour que la pro-A puisse se mettre en place. Dès le 20 mars 2019, les négociations ont abouti à la signature de l'avenant n°39, qui a été agréé.

Malgré cette mobilisation rapide des partenaires sociaux, cet avenant n'est pas applicable en raison de l'ordonnance « balai » du 21 août 2019 qui a conditionné sa mise en place à la conclusion d'un accord de branche étendu indiquant l'ensemble des certifications professionnelles éligibles à la Pro-A.

Nous sommes toujours dans l'attente de cette extension afin de permettre à l'OPCO de financer ce dispositif.

2/ Avenant 100% Santé

Dans le cadre de la réforme du « 100% santé » en dentaire, optique et audition, les partenaires sociaux ont engagé une négociation afin d'actualiser les tableaux de garanties Base prime, Confort et Confort + applicable au 1er janvier 2020.

L'objectif est la mise en conformité du régime collectif frais de santé de la branche au regard du 100% santé (reste à charge zéro), afin de respecter les dispositions du cahier des charges du contrat responsable.

L'enjeu de ce texte est de préserver le régime frais de santé solidaire de la branche, afin d'assurer à tous ses salariés une protection sociale identique et de qualité.

L'avenant n°40 a été signé le 9 juillet 2019, puis agréé par arrêté du 18 octobre 2019.

3/ Avenant Relations collectives de travail

A la suite des ordonnances n°2017-1385 sur la négociation collective de branche et d'entreprise et n°2017-1386 sur la mise en place du CSE, les partenaires sociaux ont entamé une négociation sur l'actualisation du Titre II de la CCN BAD. L'enjeu au niveau de la branche est la mise en conformité des dispositions conventionnelles, la sécurisation juridique au regard de la hiérarchie des normes (accord de branche/ accord d'entreprise), ainsi que la préservation et le renforcement de la qualité du dialogue social au niveau national comme au niveau des structures de la branche.

L'avenant n°41 a été signé le 3 septembre 2019, puis agréé par arrêté du 20 décembre 2019.

LES **CPTS**

La fédération Adessadomicile se bat, en particulier, pour que l'ensemble des structures de l'aide et du soin à domicile puisse s'inscrire, à moyen et long terme, dans une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). S'agissant du secteur ambulatoire, si les centres de santé sont vivement incités à en être à l'initiative ou à y participer activement, ils sont confrontés, sur certains territoires, à un manque d'information, voire à un accaparement infondé du dispositif par les professionnels libéraux. Consciente des enjeux que représentent les CPTS pour les structures du soin puis, dans un second temps, de l'aide à domicile, la Fédération accompagne ses adhérents dans l'appropriation du dispositif mais aussi dans son déploiement. En cela, elle informe, conseille et défend les structures, y compris celles rencontrant des freins à toute participation.

LE PROJET **SPASAD 51**

A travers le projet « SPASAD 51 », Adessadomicile vise à défendre les intérêts des services polyvalents d'aide et de soin à domicile ainsi que leur réelle plus-value sur les territoires. Outre l'élaboration puis le portage du projet, la Fédération entend porter un modèle avancé et pleinement effectif des SPASAD, que ce soit auprès des institutions locales, comme les agences régionales de santé, que dans le cadre du futur projet de loi Grand âge et autonomie.

GRAND ÂGE ET **AUTONOMIE**

En vue de la préparation de la future loi Grand âge et autonomie, trois rapports principaux ont vu le jour au cours de l'année 2019 : le rapport remis par Dominique Libault, qui formule 175 propositions dans le sens d'une transformation en profondeur de l'organisation de l'accompagnement des personnes âgées ; celui remis par Myriam El Khomri, qui comprend 59 propositions en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge ; et le rapport de la députée Audrey Dufeu-Schubert sur la réussite de la transition démographique et la lutte contre l'âgisme.

Adessadomicile a largement contribué cette année aux diverses concertations en lien avec ces travaux, et partage la majorité des propositions inscrites dans ces rapports. Néanmoins, l'heure n'est plus aux rapports mais à l'action. Afin de peser sur la future loi, la Fédération a été à l'initiative d'une étude socio-économique pour la construction d'un New Deal en faveur des personnes âgées et des professionnels du domicile. Elle recommande ainsi un bouquet de services composé de 7 prestations, dans l'optique de respecter le choix de la majorité des français pour le maintien à domicile.

GROUPE DE TRAVAIL ALLOCATION DE RESSOURCES ET DÉMARCHE CONSENSUS

RETOUR SUR **L'ÉTUDE «NEW DEAL»** PORTANT SUR UN NOUVEAU BOUQUET DE SERVICES

1/ La démarche de consensus sur les interventions de protection de l'enfance à domicile

Adessadomicile a été invitée par Geneviève Gueydan, pilote de la démarche de consensus, à participer à la concertation lancée par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance. Cette sollicitation représente une réelle reconnaissance du travail réalisé dans le domaine par la Fédération et les associations d'aide à domicile adhérentes. Adessadomicile partage le sentiment d'urgence à éclairer ce pan de la protection de l'enfance qui reste encore trop sous le prisme du placement, et à redonner du sens à l'action des professionnels de terrain.

2/ La refonte du modèle de tarification de l'aide à domicile

Depuis octobre 2017, la Fédération se bat activement pour la réforme de la tarification des SAAD annoncée par la CNSA et la DGCS, réfléchie à travers un groupe de travail national. La création d'un fonds de 100 millions d'euros sur deux ans (2019 et 2020) destiné à la mise en œuvre de cette réforme a été annoncée par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Malgré les multiples alertes émises par les acteurs du secteur, le décret relatif à la répartition de l'enveloppe de 50 millions d'euros pour 2019 a été publié en l'état.

A la veille de la loi Grand âge et autonomie, la sécurisation du secteur ne semble pas aboutie, ledit décret n'étant pas conforme aux objectifs poursuivis puisque renforçant les disparités territoriales, l'inégalité de traitement, le manque de lisibilité de l'offre et la non-maîtrise des restes à charge.

Si Adessadomicile a informé la CNSA et la DGCS des adaptations indispensables à apporter au texte, il n'en demeure pas moins qu'elle a participé à la co-construction du modèle-type d'appel à candidature et de CPOM afférents. Depuis la publication du décret, la Fédération informe les structures et les accompagne dans les démarches de négociation de leur CPOM.

Adessadomicile a travaillé en 2019, avec le cabinet Citizing avec le soutien de l'Ocirp, à la construction d'un New Deal en faveur des personnes âgées et des professionnels qui s'en occupent.

En effet, si les personnes fragiles souhaitent malgré tout rester chez elles, ces dernières aspirent également à avoir une vie sociale, être actrices de leur propre vie et être autonomes le plus longtemps possible.

Pourtant, l'aide à domicile telle qu'elle est organisée aujourd'hui ne permet pas de répondre à ce désir profond.

Le Media Social

Article | 28 novembre 2019

adédom

Adessadomicile présente un « New deal » pour les Saad

La Fédération Adessadomicile dévoile une étude prouvant qu'un investissement massif dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) permettrait de réduire la perte d'autonomie sans surcoût. Elle demande que ce modèle soit testé dans le cadre du projet de loi Grand âge.

« Les services d'aide à domicile doivent devenir les acteurs 'pivot' de la prise en charge de l'autonomie ». Alors que le projet de loi Grand âge se prépare, Hugues Vidal, directeur général d'Adessadomicile, s'exprimait ce 27 novembre en marge du salon des services à la personne à Paris, avance ses propositions pour « redimensionner l'aide à domicile » et « offrir aux personnes âgées une vie épanouie » chez elles.

« Le langage de Bercy »

« La future loi doit engager une réforme du secteur du domicile. Pour vous faire entendre, nous

Avec ce New Deal, l'aide à domicile serait redimensionnée pour pouvoir apporter non plus l'accompagnement à minima assuré aujourd'hui, mais un véritable bouquet de services en plus. Le quotidien de la personne âgée chez elle et les conditions de travail du professionnel seront significativement améliorés.

L'étude socio-économique menée par Citizing démontre, publications scientifiques à l'appui, que ce New Deal sera neutre financièrement. Cela est notamment rendu possible par la diminution du recours aux urgences et du nombre des séjours hospitaliers, l'augmentation de la durée de vie à domicile de près d'un an en moyenne, la prolongation de l'autonomie, la diminution de l'absentéisme des professionnels. Au total, il génèrera 3,7 milliards d'euros d'économies par an. Cette somme équilibre l'investissement nécessaire à la mise en place des éléments constitutifs du New Deal.
À ces montants, s'ajoutent 700 millions d'euros de gains sociétaux, qui correspondent notamment au gain de qualité de vie des personnes accompagnées.

LA MÉTHODE

L'étude a été réalisée par Citizing un cabinet indépendant spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques et de leurs gains socio-économiques.

La démarche consiste en premier lieu à identifier des liens de causalité entre la mise en place d'une politique publique et les impacts qu'elle génère au plan économique et social.
En second lieu, les impacts sont exprimés en unité monétaire : impact économique direct (comme les coûts d'hospitalisation évités), ou utilisation de valeurs tutélaires de référence (valeur du temps par exemple).

Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus prudentes.

ÉCONOMIE

Aider les seniors à rester chez eux, c'est bien et rentable

EXCLUSIF A deux semaines de la présentation du plan Grand Age, une fédération d'aide à domicile propose un « new deal » pour retarder l'entrée des seniors en maison de retraite.

FOCUS

Ce que doit contenir le plan Grand Age

COMMENT RESTER LE PLUS LONGTEMPS À DOMICILE ?

VOIX express

apm news

DÉPÊCHE DU 27/11/2019

Aide et soins à domicile: Adessadomicile propose un "New Deal"

DOSSIER DE PRESSE

#NewDealAdedom

PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE: COMMENT FAIRE BEAUCOUP MIEUX SANS DÉPENSER PLUS ?

CONSTAT

UN NEW DEAL QUI NE PÈSE PAS SUR LA COLLECTIVITÉ

PASSER DE LA SURVIE À UNE VIE ÉPANOUIE À DOMICILE

Méthode

adessadomicile Fédération Nationale

OCIRP

LES INSTANCES DE **LA FÉDÉRATION**

1/ Conseil d'administration et Bureau fédéral

Élu lors de l'Assemblée générale du 19 juin 2019, le Conseil d'Administration fédéral se compose de 24 membres (collège des bénévoles : 18, collège des salariés : 6).

Le Bureau se compose, quant à lui, de 8 membres, auxquels s'ajoute un membre du collège « Salarié » conformément à l'action du Projet stratégique « action 15 : structurer et dynamiser les gouvernances associatives ».

Le Bureau fédéral et le Conseil d'administration émettent des avis et valident des décisions, à l'appui de notes préparées préalablement, pour chacune de ces réunions, par l'équipe fédérale. Le Conseil d'administration peut par ailleurs donner mandat au Bureau pour certaines décisions selon le caractère d'urgence ou l'importance du sujet.

Pour l'année 2019, le Conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises (31 janvier, 16 avril, 15 mai, 19 juin, 2&3 juillet et 25 septembre). 11 réunions du Bureau fédéral se sont également tenues (16 janvier, 13 février, 6 mars ; 12 mars, 10 avril, 15&16 mai, 20 juin, 11 juillet, 12 septembre, 8 octobre et 13 novembre), qui ont permis la préparation de ces Conseils et de traiter des questions plus immédiates. Le séminaire du Conseil d'administration des 2 et 3 juillet a permis d'accueillir les nouveaux administrateurs et de faire un état de l'actualité de la fédération, notamment au regard du Projet stratégique et de présenter l'ensemble des pôles et leurs activités.

Parmi ses missions, le Conseil d'administration examine entre autres les candidatures présentées par les associations qui souhaitent rejoindre le réseau de la Fédération. Il suit également, avec le plus grand intérêt, la dynamique régionale au travers des travaux menés par les délégations sur le terrain.

Enfin, il est informé des nombreuses rencontres institutionnelles qui se tiennent sur les dossiers : personnes âgées/ personnes handicapées, perte d'autonomie, santé et soins, famille, emploi et négociation sociale, etc.

Le Bureau, quant à lui, examine les questions spécifiques de certains adhérents.

Les membres du Conseil d'administration

- **Administrateurs bénévoles**
  Christian BAILLY, Jean-Paul BUS, Raymond CABERTY, Jean-Paul CAMUS, François CAPUTO, Isabelle de CAUMIA-BAILLENX, Jean-Michel CLEMENCEAU, Dominique EVRARD, André FIDAN, Edwige GUEYNARD, Odile LALLEMAND, Alain LAPEYRE, Patrick MALPHETTES, Gilles PAILLAT, Michel POULARD, François SAHLER, Odile SAUVAGEOT-ALBRECHT, Alain STIEVENART.
- **Administrateurs salariés**
  Pierre BOUDE, Jean-Luc FRINAULT, Geneviève GAUDIN, Laurent GERARD, Thierry HEIT, Éric VERNIER.

Les membres du Bureau fédéral

Patrick MALPHETTES (Président réélu le 19 juin 2019), Michel POULARD (Vice-président depuis 13 juin 2018), Gilles PAILLAT (Trésorier depuis le 13 juin 2018), Christian BAILLY (Vice-trésorier depuis le 19 juin 2019), Odile LALLEMAND (Secrétaire réélu le 19 juin 2019), Alain LAPEYRE (élu le 19 juin 2019), Isabelle de CAUMIA-BAILLENX et Odile SAUVAGEOT-ALBRECHT, auxquels s'ajoute Thierry HEIT (invité en qualité de membre du collège « Salarié »)

2/ Les commissions fédérales

Au 1er janvier 2019, les commissions fédérales ont été renouvelées pour certaines, d'autres n'ayant pas été maintenues de par leur objet ou leur fonctionnement.

Ainsi, les commissions Stratégie et Développement et Financières n'ont pas été maintenues, les sujets concernés étant davantage abordés en Instance.

La Commission Formation et Qualité de l'emploi a été modifiée dans son fonctionnement, les réunions se faisant sous forme de groupes de travail thématiques en fonction de l'actualité.

Ainsi, pour 2019, 5 commissions ont été conservées, avec des réunions trimestrielles, autour de travaux techniques et de réflexion, en vue de répondre aux attentes des adhérents et de préparer et réfléchir aux positionnements politiques de la Fédération.

Ces commissions réunissent des Présidents, des Directeurs et des Responsables de services ou de secteurs :

- Commission Santé et soins et accueil de jour
- Commission Technologie et Mutualisation des achats
- Commission Personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Commission Familles
- Commission Qualité

3/ L'équipe au 31 décembre 2019

CITERNE Quentin - Alternant Assistant comptable

DESARBRES Lucie - Responsable Santé au travail et Impact social

LASSALLE Léa - Chargée de communication

LEBOEUF Audrey - Responsable du développement des régions

LHOMMEDE Charlotte - Alternante Chef de projet santé

MARY Stéphanie - Assistante de direction

MORARD Sandrine - Chef de projet programme Adessadomicile 2020

NIELLEZ Pauline - Alternante Assistante de communication

PINON Aline - Conseillère technique Aide et Accompagnement

PIOT Yves - Responsable Pôle juridique

RAKOWSKA-MARGULES Françoise - Conseillère gestion

RAULINE Charlotte - Chargée de développement projets médico sociaux

ROUBINOWITZ Diane - Conseillère technique Soins et Santé

ROYER Laurent - Responsable administratif et financier

RYCKEBOER Carine - Responsable Emploi Formation

SUTTER Monique - Assistante formation

TAINE Cindy - Juriste droit social

TISSOT Cyrille - Juriste droit social

TROUSSEU Christophe - Responsable développement de l'OF

VERDIER Laëtitia - Secrétaire générale

VIDOR Hugues - Directeur général

ZEISLER David - Responsable communication et partenariats

UNE FÉDÉRATION DE **PROXIMITÉ**

DÉPLACEMENTS FÉDÉRAUX

L'équipe fédérale, les administrateurs ainsi que le Président sont allés à la rencontre des adhérents sur leur territoire lors d'évènements multiples : Assemblées générales des associations, rencontres des parlementaires, inaugurations de locaux, réunions de délégations régionales.

Adessadomicile a continué d'accompagner en proximité les adhérents sur tout le territoire afin d'appuyer les associations dans leurs projets de développement, les aider à passer des caps difficiles, recueillir leurs attentes, besoins pour renforcer le plaidoyer politique de la Fédération et les représenter.

Le Réseau Adessadomicile a permis cette année encore des échanges de pratiques entre structures et le déploiement de coopérations visant à améliorer, à innover auprès des personnes fragiles.

Les associations ont également sollicité la Fédération pour accompagner l'évolution de leur gouvernance associative (projet associatif, renouvellement de Conseil d'administration, ...).

Adédom @FedeAdedom · 16 oct. 2019
. @HuguesVidor DG @FedeAdedom participe à la fête organisée à l'occasion des 20 ans de l'#association #Presence2000 avec Jean-Paul Bus ancien Président de l'association et membre du CA fédéral. Il est remplacé par Claudine Nadot élue ce jour Présidente.
#aideAdomicile #SAAD #ESS

Adédom @FedeAdedom · 18 sept. 2019
Inauguration aujourd'hui des nouveaux locaux de l'Adomicile60 adhérent #adessadomicile et du #SSIAD Abej Coquerel. Symbole du rapprochement entre l'#aide et le #soin !

Adédom @FedeAdedom · 13 juin 2019
Intervention d'@uniscite à la réunion de la délégation régionale @adessadomicile @hautsdefrance à @lillefrance pour présenter les #ServicesCiviques aux adhérents
#aideAdomicile #soinsAdomicile
#ess #InnovationSociale #Territoires #saad #csi #ssiad #SPASAD

Adédom @FedeAdedom · 17 juin 2019
Intervention de Patrick MALPHETTES président de la fédération a l'AG d'Ain Domicile Services pour présenter le projet stratégique fédéral

CARTE DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Les délégués régionaux assurent l'animation de leur région, en lien avec les délégués départementaux et le pôle Développement des territoires : coordination des réunions et évènements du territoire, mobilisation d'experts et partenaires, lien avec les associations adhérentes.

Les délégués régionaux ou les membres de la délégation ayant mandat participent aux réunions avec les collectivités territoriales et les institutions : Conseil régional, ARS, Conseils départementaux, UDES, CPR, CPRE, … Ils sont les représentants d'Adessadomicile sur le territoire auprès de la branche de l'aide à domicile, de l'Udes et de l'Économie sociale.

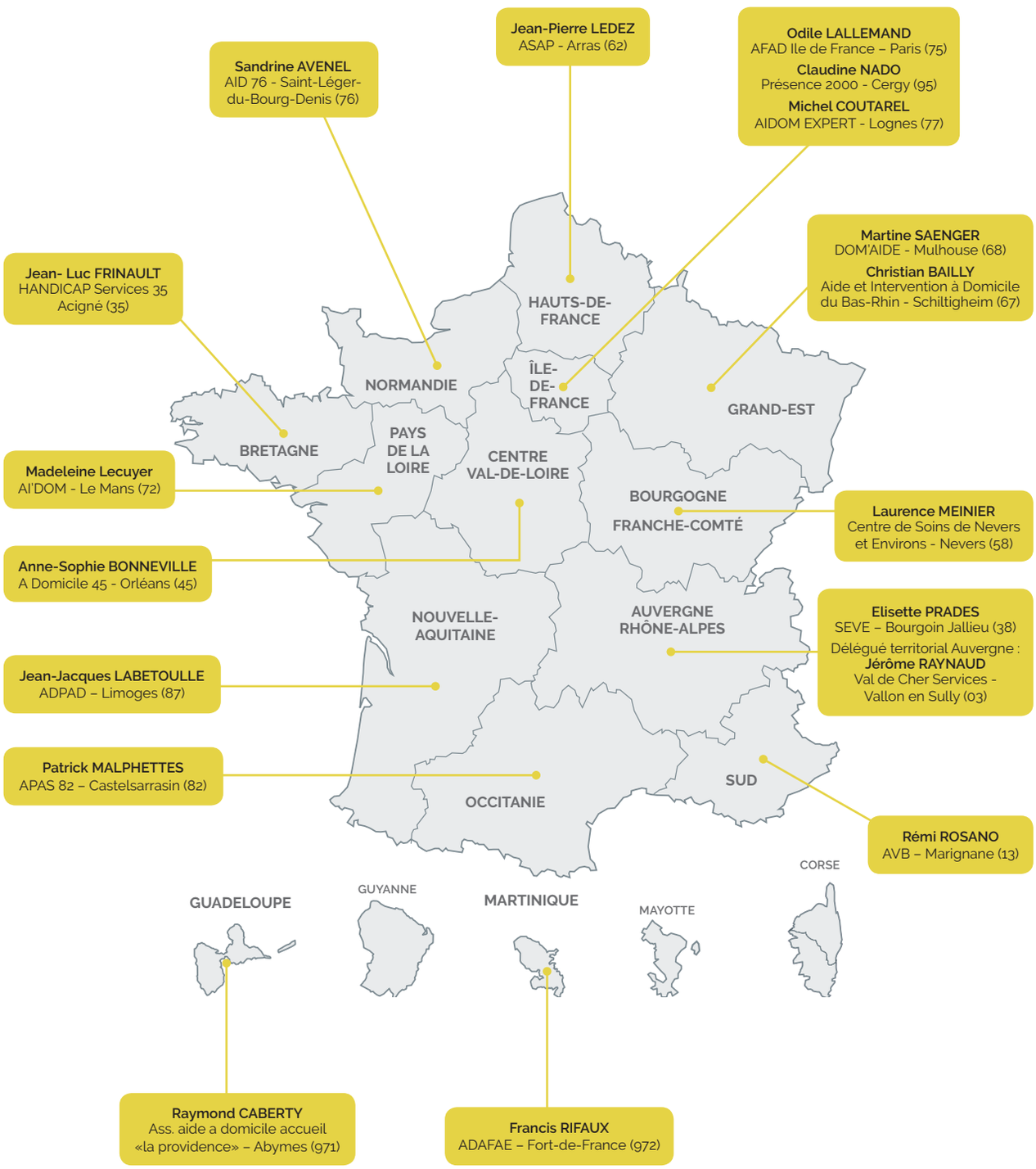

PAROLES DE DÉLÉGUÉS

Pourquoi êtes-vous engagé/e au sein de votre délégation ?

- « C'est la suite logique de l'engagement auprès de la Fédération »
- « Volonté de donner un souffle nouveau à la délégation »
- « Développer le sentiment d'appartenance et le partage d'expérience »

Quels ont été les 3 évènements marquants de ces derniers mois au sein de votre délégation ?

- « Participation à la concertation Grand Age et Autonomie »
- « Plus grande volonté des structures à travailler ensemble et être la « vitrine » de la fédération »
- « Incitation des adhérents à la mutualisation de moyens »

Une phrase à ajouter ?

- « Le travail autour du projet stratégique donne encore plus envie de poursuivre ce rôle »
- « Trouver les « clés » à la problématique des grands territoires »
- « Plus d'engagement des associations »

Extraits de l'atelier de partage entre délégués régionaux, séminaire du 13 et 14 mars 2019

CALENDRIER DES RÉUNIONS DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

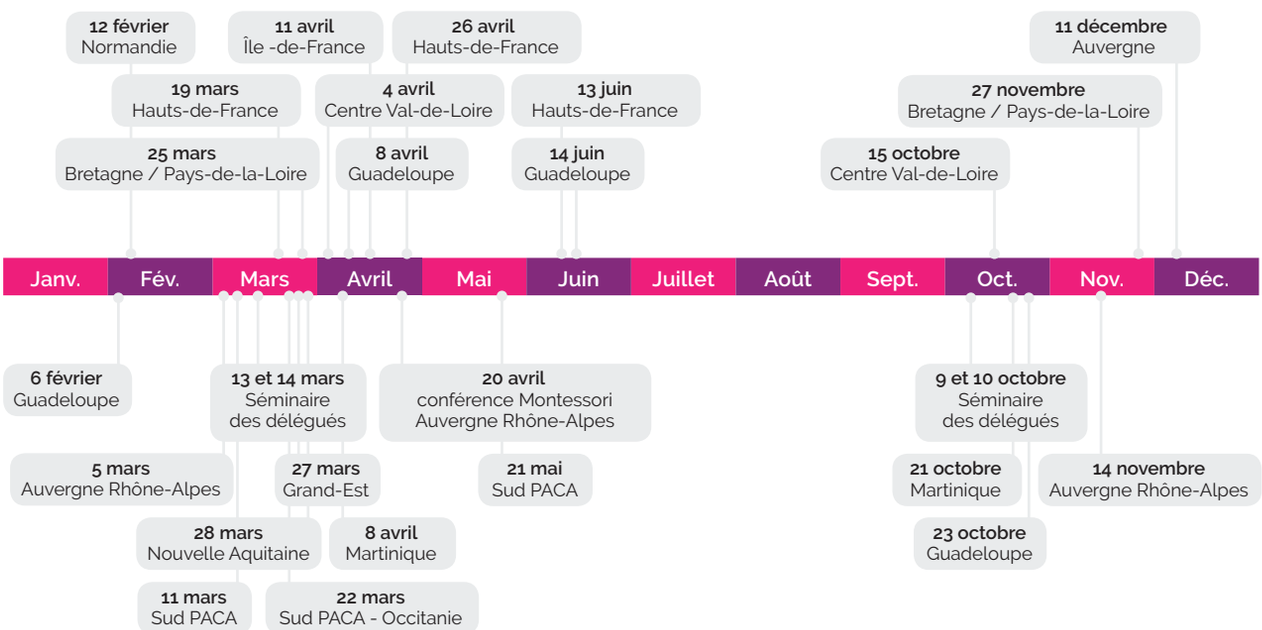

Les thématiques abordées

Au cours de l'année 2019, 27 réunions régionales ont été organisées dans les 14 régions de France représentantes d'Adessadomicile. Ces rencontres ont été articulées autour des thématiques suivantes :

- Réforme de la formation professionnelle
- Loi Grand âge et autonomie
- Innovation des services à domicile : nouvelles méthodes de management ou d'organisation
- Projet stratégique 2020 / 2025
- Nouvelle identité visuelle Adédom
- Mutualisation de formations et moyens
- Représentations territoriales et positionnements politiques

FOCUS SUR LES **DOM**

- 23 associations adhérentes sont présentes en Martinique et Guadeloupe
- Raymond Caberty : Délégué régional Guadeloupe et administrateur fédéral
- Francis Rifaux : Délégué régional Martinique

Présence sur place des représentants de la fédération :

- Le 8 avril dans le cadre du Tour de France du projet stratégique (Patrick Malphettes et Audrey Le Bœuf)
- Du 19 au 26 octobre 2019 (Patrick Malphettes, Hugues Vidor et David Zeisler) : construit avec les délégués régionaux, en lien avec la fédération, le programme de ce déplacement en Martinique puis en Guadeloupe a permis :
  1. D'**échanger avec les adhérents** sur leurs problématiques et les informer des actualités nationales,
  2. De **rencontrer les représentants des collectivités et partenaires** pour accroître la reconnaissance de l'utilité d'Adessadomicile et faire remonter les problématiques des services sur le territoire et faire des propositions.

Les délégués régionaux et/ou des membres de leur association se sont beaucoup impliqués pour construire un programme permettant à la fois de nombreux temps d'échanges et aussi des temps « stratégiques » avec les institutionnels.
La communication auprès des médias locaux a permis, comme chaque année, de relayer les difficultés des associations et les positions de la fédération Adessadomicile.

LES RENDEZ-VOUS **VISIO** DU MARDI

En mai, le premier « Rendez-vous visio du mardi » inaugurait un nouveau rendez-vous proposé aux adhérents de la fédération s'appuyant sur la technologie de la visio-conférence.

Un nom a été choisi pour ce nouveau rendez-vous ainsi que de grands principes :

- Le rendez-vous a toujours lieu le 1er mardi du mois à la même heure.
- La durée est de 45 mn à 1h30 maximum.
- Chaque rendez-vous fait l'objet d'une captation vidéo, les liens vers les vidéos sont ensuite diffusés dans la newsletter et dans l'extranet dans l'onglet Ressources fonctionnelles, sous-onglet « Les rendez-vous visio du mardi ».

Ainsi, 7 rendez-vous visio du mardi ont été proposés en 2019 avec des thématiques variées : la formation professionnelle, le programme Adessadomicile 2020, l'inaptitude, les projets, la communication, la santé et l'étude new Deal Adédom.
Ces rendez-vous ont mobilisé 38 participants appartenant à 32 associations. Le format « visio » permet à d'autres salariés que les directrices et directeurs de participer et offre un espace d'échanges avec la fédération à des associations peu présentes dans les réunions nationales.

Les captations vidéo permettent à un panel plus large de profiter des contenus. Les 6 vidéos réalisées en 2019 ont comptabilisé 318 vues.

Les premiers retours des participants aux « Rendez-vous visio du mardi » laissent apparaître une très grande satisfaction par rapport à leur participation aux visio-conférences.

En effet, pour la majorité (plus de 87 %), l'atelier a répondu à leurs attentes. De la même manière, une très grande majorité a appris de nouvelles choses grâce à la visio-conférence (87,5 %).

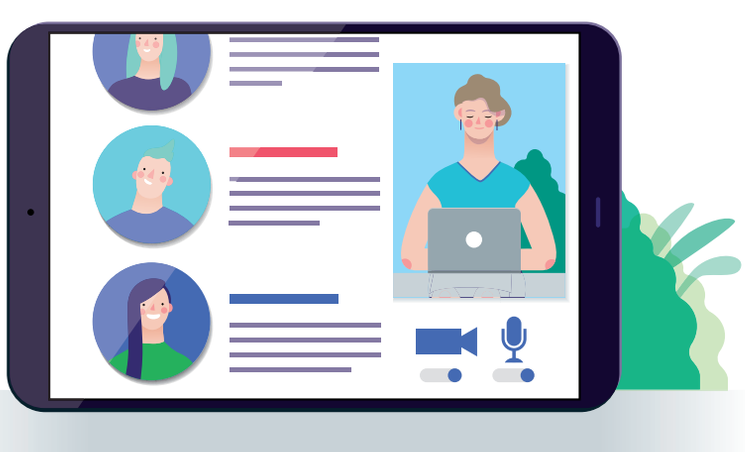

ADESSADOMICILE : UNE **EXPERTISE** SUR LES **MÉTIERS** DU **DOMICILE**

PÔLE **AIDE** ET **ACCOMPAGNEMENT**

« Chez soi, c'est le lieu de ses choix ».

La politique de maintien à leur domicile des personnes en situation de vulnérabilité est au cœur de l'actualité et des priorités de la Fédération. A ce titre, l'année 2019 a été l'occasion pour le pôle Aide et Accompagnement de poursuivre le travail initié au deuxième trimestre de l'année 2018 lors de sa constitution, puisque dès lors compétent sur les champs de l'enfance, de la famille, du handicap et des personnes en perte d'autonomie.

En premier lieu, le pôle Aide et Accompagnement s'est attaché à appuyer et accompagner les adhérents du réseau dans la gestion quotidienne de leurs activités, notamment à travers les réponses apportées à leurs sollicitations, la rédaction de notes et la réalisation d'une veille réglementaire et juridique. Le pôle a également veillé à l'identification, à l'appui, à l'élaboration et au suivi des projets des adhérents, soit dans le cadre d'un développement d'activité ou d'une recherche de financements. En outre, il a capitalisé sur l'ensemble des projets et initiatives innovantes au sein du réseau afin d'être une « ressource » auprès des adhérents d'Adessadomicile.

Au cours de l'année, le pôle, porteur d'innovation, a plus que jamais porté la parole des adhérents de la Fédération au niveau national :

Mobilisation du pôle en vue de rapports nationaux

grand âge et autonomie

Depuis octobre 2018, Adessadomicile a répondu présente lors de la concertation Grand âge et autonomie menée par Dominique Libault, ou encore dans le cadre du rapport sur l'attractivité des métiers, confié à Myriam El Khomri.

Force est de constater que, malgré l'état alarmant des services d'aide à domicile et la mobilisation sans faille de l'ensemble du secteur, la grande loi annoncée pour 2019 n'a pas vu le jour. L'enjeu de celle-ci est pourtant bien de respecter la volonté de la majorité des français : vivre chez eux le plus longtemps possible.

Pacte pour l'enfance

L'année 2019 a également été l'occasion pour la Fédération de se mobiliser sur le Pacte pour l'enfance. Les 3 piliers de ce dernier sont « le soutien à la parentalité et le parcours de soins des enfants », avec le projet des 1 000 premiers jours de l'enfant, « la lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants » et le plan interministériel engagé en ce sens, ou encore « la prévention et la protection de l'enfance » travaillées par le prisme d'une stratégie nationale et d'une démarche de consensus relative aux interventions de protection de l'enfance à domicile. A travers ceux-ci, la Fédération a eu à cœur de se battre pour ses adhérents, et plus largement pour l'ensemble des professionnels du secteur, œuvrant au quotidien pour tenter d'apporter des réponses de qualité adaptées aux besoins des personnes fragiles malgré un contexte social insatisfaisant.

Une bataille contre la nouvelle offre globale de service définie par la nouvelle circulaire relative aux activités de services à la personne

Le texte du 11 avril 2019 modifie plusieurs notions, et notamment celles de domicile et d'offre globale de service. Mécontents de n'avoir été sollicités lors de la rédaction de cette nouvelle circulaire, les fédérations du secteur et notamment Adessadomicile, sont montées au créneau. Non prise en compte des besoins des personnes fragiles (temporairement notamment) ou de l'habitat inclusif dans la nouvelle définition du domicile, besoins de clarification sur le portage de repas, la prestation de transport ou encore sur le jardinage, restriction formelle relative à la notion de sous-traitance temporaire ; sont autant de points qui restent à travailler en 2020.

FOCUS

Myriam El Khomri est venue présenter son rapport relatif à **l'attractivité des métiers du grand âge**.
Le constat global ainsi que le plan d'action sont majoritairement partagés par la Fédération. En effet, la revalorisation des rémunérations, la création de nombreux postes, la simplification de l'entrée en formation, l'amélioration de la qualité de vie au travail et la campagne de communication sur les métiers du grand âge, sont essentiels pour lutter contre la revalorisation du secteur.

Des journées SAAD au plus proche de l'actualité

Les 7 et 8 novembre 2019 se sont déroulées les journées SAAD PA-PH-Familles. A cette occasion, outre la table ronde sur « Le SAAD de demain, faut-il innover ? » et la présentation de l'étude Citizing sur l'impact socio-économique du New Deal, le métier de TISF, la logique domiciliaire et la place du SAAD dans le parcours d'une personne en situation de handicap ont été mis à l'honneur.

« C'est aux confins des sciences, à leurs bords extérieurs, aussi souvent qu'à leurs principes, qu'à leur noyau et à leur centre, que se font leurs progrès « (Marcel Mauss, 1924)

FOCUS

Adrien Taquet a souhaité que soit conduite une **démarche de consensus sur les interventions de protection de l'enfance à domicile**. Geneviève Gueydan, pilote de la démarche et membre de l'IGAS, a dévoilé son pré-rapport de synthèse lors de ces journées. Sur la base de 4 principaux constats, la démarche met en exergue 4 principales recommandations. Un focus sur les interventions des TISF est intégré au rapport, décrivant notamment les 3 enjeux majeurs pour l'avenir que sont les difficultés liées à la tarification à l'heure, les difficultés de recrutement des TISF face à la croissance des besoins, et leur apport dans une logique d'intervention pluridisciplinaire autour des familles.

Alliance francophone pour la santé mentale périnatale

Adessadomicile a rejoint l'Alliance francophone pour la santé mentale périnatale. Ses acteurs, associatifs, professionnels et institutionnels de la périnatalité, font valoir la priorité absolue que doit constituer la prévention primaire dans les 1 000 premiers jours de l'enfant. Convaincue, la Fédération reconnaît que l'attention portée aux parents en situation de vulnérabilité, la prise en charge précoce des troubles psychiques parentaux ou encore des troubles de l'interaction avec leur bébé, ont une importance clef pour l'avenir de l'enfant. En effet, l'intervention à domicile des femmes, en pré et post partum, effectuée par le plus souvent par des TISF ou des AES des associations d'aide à domicile, représente une période-charnière de la relation mère-enfant.

FOCUS

Le docteur Michel Dugnat, pédopsychiatre en périnatalité, est venu convaincre les participants de l'importance à mettre en œuvre la **psy-périnatalité**, en lien avec le chantier des **1 000 premiers jours de l'enfant**. Michel Dugnat a notamment démontré la nécessité du soutien précoce aux parents pour répondre de manière adaptée aux besoins des enfants et a mis en lumière le développement essentiel des dispositifs innovants d'accompagnement au domicile des familles en période pré et post natale. Il a également mis en valeur le rôle essentiel des TISF dans la prévention des troubles relationnels mère/père/bébé.

L'habitat inclusif – Un nouveau cadre pour le développement d'une nouvelle offre

L'habitat inclusif permet de proposer une solution aux personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap qui ne souhaitent pas être hébergées en établissement, tout en restant à domicile sans être isolées.

La loi portant sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) promulguée en fin d'année 2018, a donné un cadre juridique à l'habitat inclusif. Elle a également permis la mise en place d'un forfait spécifique permettant de financer le projet de vie sociale et partagée et d'un cahier des charges national qui en définit les grandes orientations.

En fin d'année 2019, une mission pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour le déploiement à grande échelle de l'habitat inclusif a été confiée à Denis Piveteau et Jacques Wolfrom par le Premier Ministre. La volonté du gouvernement est de changer radicalement d'échelle pour ce type de dispositif. La Fédération s'inscrira bien évidemment au sein de cette mission.

La connaissance de l'approche domiciliaire et des différents publics permet à nos structures adhérentes d'être force de propositions s'agissant de la mise en œuvre des projets d'habitats inclusifs. De plus, les SAAD sont des acteurs incontournables dans le domaine de l'habitat inclusif, à la fois dans l'accompagnement des personnes qui résident au sein de ces habitats, mais également en tant que porteur de projet pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Le Pôle Aide et Accompagnement soutient activement les adhérents dans la réalisation de ce type de projets, qui ont pour vocation d'être développés sur l'ensemble du territoire.

Les commissions fédérales portées par le pôle

La commission Familles :

Au cours des 4 commissions de l'année 2019 (22 janvier, 9 avril, 18 juin et 8 novembre après-midi), de nombreux sujets ont été soumis à contribution : études sur les TISF et les SAAD qui interviennent auprès des enfants en situation de handicap, lancement d'Adonis sur les territoires et début des travaux du lot n° 2, travaux menés par la CNAPE avec le pôle sur les « visites en présence d'un tiers » et refonte de la circulaire CNAF.

Suite au courrier adressé par la Fédération sollicitant une rencontre auprès d'Adrien Taquet lors de sa prise de poste, la commission a débattu sur les sujets prioritaires à porter au cours de rendez-vous (recrutement, financement, activité, etc.).

Enfin, une importante réflexion a été menée sur l'innovation sociale et les SAAD Familles plus globalement, et notamment la nécessité de valoriser le métier de TISF.

La commission « Personnes âgées – Personnes en situation de handicap » :

Lors des 3 commissions qui se sont tenues (19 mars, 5 juin et 24 septembre), une réflexion importante a été menée sur un discours à porter relatif au « SAAD de demain » et à la nécessité de définir une offre globale de services. Si les SAAD sont aujourd'hui bien souvent freinés par des problèmes financiers, ils sont capables de s'adapter quotidiennement aux besoins de la personne. A ce titre, est ressortie l'idée de développer un nouveau modèle économique ainsi qu'un nouveau modèle organisationnel.

Sujets incontournables de l'année, la concertation Grand Age et Autonomie, le décret relatif à l'attribution de 50 millions d'euros visant à préfigurer le nouveau modèle de financement des SAAD, la présentation de dispositifs innovants de soutien renforcés à domicile à destination des personnes âgées, ont donné lieu à des débats riches et animés, notamment sur le rôle et la place de l'EHPAD versus l'aide à domicile.

Expérimentation sur le relayage : La fédération engagée !

Ce dispositif, venu du Québec, est en phase d'expérimentation jusqu'en 2021 à l'échelle nationale. La CNSA a publié la liste des candidats sélectionnés pour mener l'expérimentation prévue à l'article 53 de la loi pour un État au service d'une société de confiance (dite loi ESSOC) dans le cadre des prestations de suppléance à domicile du proche aidant.

Cinq adhérents de la fédération ont été retenus parmi les quarante groupes ou agences de service à domicile retenus pour mettre en œuvre ces dispositifs.

Des projets innovants accompagnés par le pôle

Convention CNAF – Fédération Adessadomicile
Soutien de la CNAF aux fonctions de têtes de réseaux des fédérations et associations nationales

Dans le cadre de cette convention, la Fédération Adessadomicile a reçu une subvention de 117 000€ sur la période 2019 – 2022 pour les trois projets suivants :

Projet n° 1 – Système d'information Etoile de progression des familles®

Projet n° 2 – Accompagnement des structures en difficulté

Projet n° 3 – Outils de communication SAAD Familles

Le projet n° 1 a pour objectif de créer un seul et même système d'information en ligne pour reporter les résultats de l'Etoile de progression des familles ®, afin de pouvoir analyser et consolider les données à différents niveaux (professionnel, service, organisation secteur). Cet outil représente également un levier pour favoriser l'utilisation de l'Etoile de progression des Familles®

Le projet n° 2 permettra aux SAAD Familles de mener une réflexion sur leur modèle socio-économique, hors situation de crise, afin de prévenir les difficultés économiques et garantir la pérennité des accompagnements auprès des bénéficiaires. Un cabinet sera missionné pour réaliser les audits-accompagnements, avec une première étape consacrée aux audits organisationnels et financiers, puis identifier les axes d'amélioration et les enjeux prioritaires.

Le projet n° 3 a pour objectif de présenter, au travers d'un support vidéo, les dispositifs CNAF, l'activité des SAAD Familles et les professionnels intervenants au domicile, de manière éducative et ludique. En effet, Les activités des SAAD Familles sont pour la plupart du temps méconnues du grand public, et de ce fait pas assez valorisées.

Deux études menées par les 4 fédérations de la branche de l'aide à domicile

En 2018, les quatre fédérations de la branche de l'aide à domicile ont réalisé une démarche d'état des lieux et de prospectives en deux axes :

Etude n° 1 - « Recrutement et formation des TISF », en collaboration avec le cabinet Askoria.

Etude n°2 - « Handicap, parentalité et aide à domicile », en collaboration avec Handéo et Emicité.

Ces deux études ont été menées avec le soutien de la CNAF, de la DGCS et de la MSA.

Plusieurs réunions de comités de pilotage ont été effectuées sur les deux axes, en lien avec les cabinets sélectionnés et des représentants de chacune des fédérations, pour mener à bien les travaux.

Les deux études ont été présentées aux financeurs le 28 novembre 2019. Les résultats ont été présentés sous forme de préconisations, de leviers d'action et des pistes d'amélioration.

Des **outils de communication et de lobbying** auprès des politiques publiques vont être réalisés au cours du premier semestre 2020, ainsi qu'une **journée de restitution nationale inter-fédération**.

PÔLE **SANTÉ** ET **SOINS**

1/ Expertise sur les activités du domicile santé et soins

La Fédération accompagne ses adhérents dans la gestion quotidienne de leurs activités en élaborant des notes techniques, des informations sur l'évolution de la réglementation, des modèles et outils et répond aussi aux sollicitations du réseau.

Au-delà de ces éléments, la Fédération a, plus spécifiquement, accompagné les adhérents dans :

- Le cadre du déploiement lié à l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Adessadomicile a accompagné les adhérents souhaitant faire évoluer ou émerger des projets afin de favoriser leur implication dans ce dispositif,
- L'émergence des communautés professionnelles territoriales de santé, et l'appréhension de l'accord conventionnel interprofessionnel relatif à leur développement,
- La création et le développement d'activité, telle que la création de centres de santé infirmiers ou encore l'embauche d'un médecin en CSI.

Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire et fructueux au regard de l'évolution de notre système de santé, porté par le plan « Ma Santé 2022 » mise en œuvre depuis novembre 2018.

Pour faire un tour de panorama des évolutions du secteur et sensibiliser les adhérents à celles-ci de manière à ce qu'ils puissent se les approprier, des journées spécifiques ont été organisées, dont la journée relative aux CSI le 23 mai 2019. Elle a été l'occasion de rappeler la place prépondérante des centres de santé dans le plan « Ma Santé 2022 » mais aussi dans les différentes formes d'exercice coordonné. Elle a aussi permis d'illustrer le cadre innovant de l'article 51 et celui de la pluri professionnalité, abordés tous deux du point de vue de la coopération.

2/ Commission Soins, Santé, SPASAD et Accueils de jour

La commission « Soins, Santé, SPASAD et Accueils de jour » s'est réunie trois fois en 2019 :

- 5 mars 2019,
- 24 juin 2019,
- 24 septembre 2019.

Ces réunions ont été l'occasion, pour la Fédération et les membres de la commission, d'aborder plusieurs enjeux liés à l'évolution du système de santé et d'adopter des positionnements fédéraux vis-à-vis d'eux. Il s'agit notamment :

- De la démarche menée par la Fédération face au développement accru des plateformes de services en ligne, pour certaines exclusivement réservées aux infirmiers libéraux,
- De l'accompagnement des adhérents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'utilisation de leurs logiciels métiers, et de l'élaboration d'une demande type de réclamation auprès des services de maintenance,
- Du rapport de Myriam El Khomri relatif aux métiers du Grand Âge et des arbitrages nécessaires sur les différentes évolutions qu'il propose.

ACCOMPAGNEMENT DE **PROJETS**

Depuis 2019, la Fédération a souhaité coordonner l'accompagnement proposé aux adhérents dans la conception et le développement de leurs projets.

C'est pourquoi, des points réguliers ont été instaurés entre les personnes en charge des projets dans les pôles Santé et Soins et Aide et accompagnement et le pôle Santé au travail et Impact social.

Plusieurs objectifs à cette approche transversale :

- Repérage et partage de l'information sur les projets des adhérents
- Rédaction des fiches de pratiques inspirantes ayant vocation à valoriser des projets d'adhérents du réseau, et inspirer d'autres adhérents en favorisant les échanges transversaux (cf. Adessadomicile 2020/ Référentiel fédéral).
- Actualités et partage d'informations plus larges : financements, appels à projets, partenariats,

1/ Listing des appels à projets

Dans le cadre d'une volonté forte de la Fédération de développer le service rendu aux adhérents sur la thématique des appels à projets, une veille active a été organisée au sein de la Fédération sur les champs sanitaire, médico-social et social.

Un premier outil a été créé au travers du site Extranet de la Fédération, dans l'onglet Ressources Fonctionnelles, sous-onglet Appel à projets permettant ainsi de récapituler, de manière non exhaustive, les appels à projets à portée nationale.

De plus, toutes les deux semaines, la Fédération propose aux adhérents un listing, non exhaustif, des appels à projet en cours dans leur région, mais aussi au niveau local dans leur département. Ce dernier est également diffusé dans la news-letter pour lecture rapide.

2/ Fiches de pratiques inspirantes

La Fédération riche de son réseau tend à mettre en avant les projets des adhérents dans le cadre d'un partage d'expérience autour des projets.

Ainsi, les fiches de pratiques inspirantes sont diffusées une fois par mois depuis maintenant un an, dans le cadre de la newsletter et sont également consultables et téléchargeables sur le site extranet de la Fédération dans l'onglet Centre de Ressources Fédéral- Phase 1.

Au bilan de cette première année, ce ne sont pas moins de 16 fiches qui ont fait l'objet d'une publication, soit 16 projets mis à disposition de l'ensemble des adhérents.

Pour 2019, les thèmes les plus abordés dans les fiches sont (par ordre décroissant de nombre de fiches) : relations avec les bénéficiaires, ressources humaines/organisation interne, vie associative et gouvernance, et dans une moindre mesure le développement. Les thèmes suivants ont été abordés en association avec d'autres thèmes : gestion économique et financière, et environnement (partenariats etc.)

Ont ainsi été proposées des fiches plus transversales comme celles sur la gouvernance/vie associative et d'autres fiches plus ciblées selon les activités comme celles sur les relations avec les bénéficiaires.

Les thématiques traitées sont entre autres :

- La garde d'enfants en situation de handicap
- Les organisations innovantes de travail
- L'habitat inclusif
- La qualité de vie au travail
- La mise en place d'un protocole de coopération innovant en soins
- La création d'un pôle aidants-aidés

Pour 2019, les 16 fiches publiées ont recueilli 291 clics, soit une moyenne de 18 ouvertures par publication avec des écarts de 46 ouvertures à 11 selon les spécificité des thèmes.

3/ Fondation JM-Bruneau

Analyse des projets proposés en 2019

FONDATION JM.BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

En 2019, pour la 5ème année consécutive, la Fondation JM. Bruneau a soutenu les adhérents Adessadomicile et a cofinancé principalement les projets contribuant à la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches.

Publics accompagnés

Parmi les 8 projets 2019 financés par la Fondation JM Bruneau, les publics accompagnés dans le cadre de ces derniers sont principalement :

- Les familles avec un ou plusieurs membre(s) en situation de handicap
- Les aidants
- Les personnes âgées
- Les personnes en situation de handicap

Les thématiques

Les principales thématiques issues des projets 2019 sont les suivantes :

- Le répit
- L'inclusion sociale des personnes en perte d'autonomie
- Le soutien aux aidants
- Les organisations innovantes de travail
- L'accès au numérique

Les projets portés par les associations de notre réseau reflètent pleinement les besoins spécifiques de certains publics (aidants, familles avec enfant(s) en situation de handicap, ...), en lien également avec les politiques actuelles et les enjeux portés par notre Fédération.

4/ SPASAD 51 : un projet commun pour les pôles aide et accompagnement et santé et soins

La Fédération a porté un projet innovant à l'échelle nationale et relatif aux services polyvalents d'aide et de soins à domicile, intitulé « SPASAD 51 ».

Par son biais, il s'agit notamment de favoriser une démarche homogène et permettre une mise en œuvre effective des SPASAD, via la valorisation financière de la fonction de coordination. Un groupe de travail constitué d'adhérents SPASAD a été mis en place à cette fin.

Leurs riches contributions ont permis le déploiement du projet national fédéral auprès des institutions ministérielles, mais aussi régionales. Etant donné les croisements potentiels de « SPASAD 51 » avec le contenu de la réforme très attendue des SPASAD, la Fédération est en attente du projet de loi « Grand âge et Autonomie » pour déterminer si elle continue de porter le projet au niveau national.

En attendant, cette dernière est en lien avec les institutions régionales pour défendre la polyvalence des SPASAD et porter leur voie pour que ces services soient plus effectifs, et donc mieux financés.

5/ Accompagnement projets – Pôle Aide et Accompagnement

L'accompagnement de projets peut être réalisé sur plusieurs dimensions :

- Veille des opportunités adaptées au développement de l'activité ou de financement des adhérents
- Appui aux adhérents dans l'identification, l'élaboration et le suivi des projets
- Accompagnement à la méthodologie de projet

Les types de projets accompagnés pour 2019 sont :

- Projets déposés dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie : actions collectives de prévention de la perte d'autonomie, actions collectives d'accompagnement des aidants
- Appels à projets Fondation de France
- Appel à projets Carsat en faveur du bien vieillir
- Appels à projets ARS : Formation, soutien, information en faveur des aidants
- Projets de développement d'activité sur le répit, les personnes en situation de handicap psychique, la garde d'enfants en horaires atypiques, la périnatalité, les micro-crèches, l'habitat inclusif et habitat partagé, le béguinage, les lieux d'accueil parents enfants, une maison de famille, des plateformes de services, SPASAD
- Projet de création d'un service d'intervention social et familial
- Recherche de financement sur différents projets : outils de communication sur les métiers du domicile, un espace d'activités collectives de prévention auprès des personnes en perte d'autonomie, et spécifiquement sur certains appels à projets

Ce sont autant de projets pour lesquels la Fédération apporte des réponses et un réel appui aux adhérents.

UN **ACCOMPAGNEMENT** QUOTIDIEN DES **ADHÉRENTS**

LA FÉDÉRATION SE **MODERNISE** ELLE AUSSI

Construire un ambitieux Système d'Information Fédéral est au cœur du programme Adessadomicile 2020. Ce SIF comporte plusieurs volets :

- Un centre de ressources fédéral avec des ressources, les ateliers en visio-conférences et les vidéos
- Une base de données « adhérents »
- Une base de données statistiques

La base de données « adhérents » est la première brique du SIF. La qualité et la fiabilité des données qu'elle contient est déterminante pour la qualité des statistiques que le SIF pourra produire. Cette base de données est supportée par un CRM (Customer Relationship Management) permettant un suivi beaucoup plus performant des données référentielles des adhérents et un suivi des relations entre les adhérents et la fédération. Le paramétrage du CRM puis la reprise de données ont fortement mobilisé l'équipe fédérale et le réseau. L'enjeu était de taille ! Pouvoir plus finement connaître les activités, les établissements et les contacts de nos adhérents. Avec cet outil, la Fédération a pris les moyens de mieux connaître son réseau, ses attentes et ainsi de mieux orienter ses services.

Ce CRM est interfacé à la fois avec la base de données statistiques et avec l'extranet de la fédération. Avec Klee, le prestataire informatique choisi pour développer la base de données statistiques et l'appui de notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) Néotis, nous avons défini les spécifications de deux univers sur les trois qui constitueront la base de données : l'univers RH et l'univers Compta. Ces deux univers reposent sur le transfert automatisé des données issues de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) pour les RH et du Fichier des Ecritures Comptables (FEC) pour la compta. Aussi, un travail avec les éditeurs de logiciel métier a été mené depuis fin 2016 afin qu'un module spécifique dans chaque logiciel de paie et de comptabilité, permette l'envoi des fichiers concernés en un clic. Quatre éditeurs ont répondu à l'appel de la fédération à ce jour : Infologis, Medisys, Up/Cityzen et Ximi. Les travaux de l'année 2019 se sont particulièrement focalisés sur un véritable nœud de l'univers « prestations » devant fournir les données d'activité : la définition précise des différentes activités et les moyens de discriminer les données remontant des logiciels métier afin de les classer par activité.

L'outil a été développé par Klee. Sa recette, cette phase d'un projet informatique visant à assurer formellement que le produit est conforme aux spécifications, a été très compliquée. En effet, les tests nécessaires, permettant l'identification de tout écart fonctionnel ou technique, n'ont pu être réalisés du fait de blocages techniques liés aux multiples interfaçages de la base de données avec d'autres outils (CRM et Extranet).

ACCOMPAGNEMENT RGPD

Dans le cadre du programme Adessadomicile2020, un ensemble d'outils a été déployé par la Fédération, afin de fournir aux adhérents du réseau des supports adaptés à nos activités afin d'assurer leur mise en conformité au RGPD.

En 2019, le service juridique et le service qualité ont réalisé des journées thématiques en région afin d'aider les associations à s'approprier la thématique, la méthodologie d'action et les outils fédéraux afin de documenter sa mise en conformité. 161 personnes ont participé à ces journées sur les 10 dates proposées.

PROVENANCE DES PARTICIPANTS PRÉSENTS PAR JOURNÉE

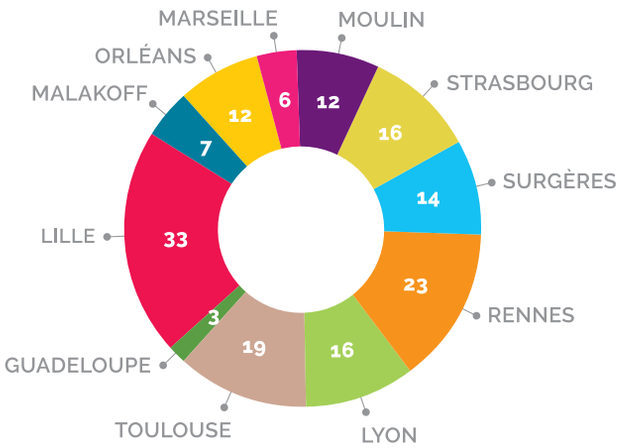

Le témoignage des associations participantes fait ressortir l'utilité de ces journées et le taux de satisfaction globale des participants est de 3,5/4.

D'abord, beaucoup se sont dit rassurés, par rapport à la formation très analytique et précise, et également par rapport à la thématique grâce à l'approche globale qui a dédramatisé le sujet.

L'apport méthodologique pourrait être accentué, notamment au moyen d'échanges de pratiques à terme. Les échanges ont relevé également une grande confiance sur les documents fédéraux produits.

Les journées ont pu mettre en lumière des initiatives parfois très avancées de mise en commun voire de mutualisation pour le travail de mise en conformité.

Le « plan d'action » et le « mind mapping » permet de dégager une ligne de conduite claire pour se mettre en conformité.

« On se sent épaulé »

« On sait par où commencer »

« Chapeau à la fédération pour les outils ».

GESTION PAYE

En 2019, 156 associations ont pris un contact direct avec le pôle et 500 questions ont été traitées portant sur :

- La paie, la fiscalité et la comptabilité,
- Les outils de gestion.

Trois exemples de cas traités :

PREVOYANCE

« L'association a reçu une mise en demeure sur des sommes impayées sans aucune autre explication »

Après avoir fait un contrôle des bases et taux, le pôle gestion met l'association en relation avec la Direction technique de l'organisme afin de résoudre le problème.

CONTROLE INSPECTION TRAVAIL

« À la suite d'un contrôle de l'Inspection du travail, des observations nous ont été faites concernant le paiement de la modulation. Vous trouverez en pièces jointes les observations de l'inspectrice du travail… » « Que doit-on faire ? Comment procéder et quelle réponse apporter ? »

TVA - NOUVELLES REGLES APPLICABLES EN 2019

« Je sollicite vos conseils en ce qui concerne des refacturations de mise à disposition de personnel au regard de la TVA ». Certains cas nécessitent l'intervention d'un expert-comptable ou d'un avocat.

ACCOMPAGNEMENT **JURIDIQUE**

L'actualité des questions juridiques a été occupée par les relations collectives de travail, et notamment par la nécessité d'accompagner les adhérents dans la mise en place du CSE avant l'échéance du 31 décembre 2019.

A la lecture des différentes ordonnances Macron, et malgré le travail de la doctrine ainsi qu'une analyse des premières jurisprudences, de nouvelles questions ont émergé sur la mise en place du comité social et économique, son organisation et son fonctionnement et sur la mise en place des commissions, du conseil d'entreprise ou du représentant de proximité, sur des points non envisagés par les textes laissant place à l'interprétation. Des questions sont plus cernées, comme par exemple, sur le report des heures de délégation ou encore l'incompatibilité de cumul de mandat d'un représentant syndical et d'un membre du comité social et économique lors d'une réunion du CSE.

Les ordonnances Macron offrent aux entreprises une place de premier ordre dans la négociation en élargissant les thèmes dont les partenaires sociaux peuvent s'emparer et accroissent les possibilités de négocier en l'absence de Délégué Syndical. De cette évolution sont apparues un nouveau type de questions.

De nombreuses sollicitations à la croisée de différentes thématiques du droit se posent, elles nécessitent des recherches approfondies et la consultation d'autres pôles de la Fédération.

Parmi ces sollicitations, des demandes atypiques sur le droit des étrangers : comment gérer la relation contractuelle avec un salarié dont le titre de travail vient à expirer. Le pôle doit alors étudier les différentes possibilités permettant à l'employeur de gérer ces situations, alors que le contexte est parfois déjà litigieux.

Le pôle juridique a aussi répondu à de nombreuses questions liées à la mise en conformité des structures au RGPD. Avec le guide et les outils préparés par la Fédération, puis le tour de France de présentation de ces outils, les adhérents sont particulièrement équipés. Certaines questions ciblent des thèmes où la CNIL n'a pas encore défini sa doctrine d'interprétation, ou encore qui ne sont pas envisagées dans le guide Fédéral. Par exemple la question d'un adhérent sur l'attitude du CSE face au RGPD. Est-il acteur ou spectateur de la mise en conformité des informations qu'il traite ? Cela dépend de l'effectif de l'association qui détermine la personnalité civile du CSE. Seul le CSE qui possède la personnalité juridique a la qualité de responsable de traitement (effectif de 50 salariés sur 12 mois consécutifs précédent sa mise en place), l'obligeant à mettre en œuvre la conformité au RGPD.

Outre près de 3 000 réponses aux questions des adhérents, l'activité du pôle c'est également la rédaction des notes juridiques de synthèse, thématiques et d'actualité, ainsi que des modèles qui sont élaborés à destination des adhérents. La participation aux journées fédérales (Journées des Directeurs, journées portées par les pôles d'activités, participation à la vie institutionnelle de la Fédération, visio-conférences, ...) permet d'avoir un rapport direct avec les adhérents et de porter des thèmes d'actualités ou nécessaires aux employeurs du réseau.

FORMATION

1/ Réforme de la formation

La loi du 5 septembre 2018 a eu beaucoup d'impacts autant sur les acteurs institutionnels qui agissent autour de la formation professionnelle que sur les dispositifs accessibles aux salariés et/ou mobilisables par les employeurs.

Cette réforme d'importance a nécessité l'accompagnement du réseau auprès des adhérents (régions Centre-Val-de-Loire, Normandie, AURA), auprès des délégués régionaux, auprès des directeurs lors d'ateliers, auprès de tous grâce à la visio.

Cette réforme est l'occasion de revisiter les dispositifs et leurs modalités d'accès pour faire face aux problématiques de recrutement, de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences.

Cette réforme en profondeur est également l'occasion de rappeler les ressources à disposition.

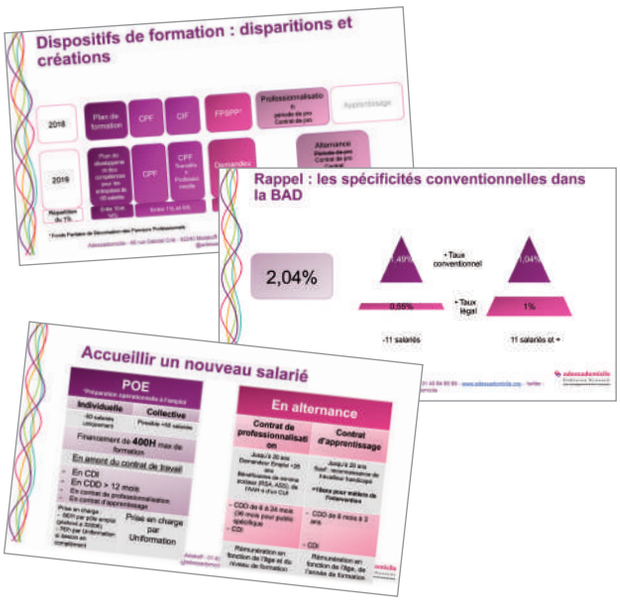

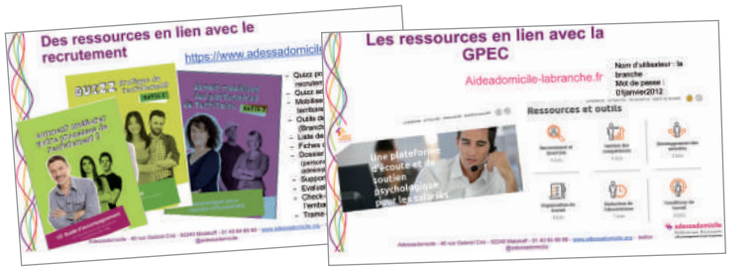

2/ ADEDOM formation

ADEDOM FORMATION en partenariat avec la Fédération permet de répondre à la complexité des métiers de l'intervention à domicile (aide/soin/famille) et la nécessité accrue d'une professionnalisation pour l'ensemble des professionnels du secteur

ADEDOM FORMATION propose un accompagnement en faisant bénéficier de financement important assis sur les fonds mutualisés de la Branche afin de permettre aux salariés d'accéder à des formations professionnalisantes de grande qualité à coût nul ou avec un reste à charge minime.

L'offre de formation présente des nouveautés pédagogiques (Action de formation en situation de travail, learning game…) et des programmes remodelés répondant tout autant à l'actualité qu'à l'évolution réglementaire du secteur.

Cette offre s'étend au développement de nouvelles activités (garde d'enfants en situation de handicap…), là où s'exercent les différents métiers des intervenants de l'aide à domicile, des administratifs, de leur direction et des bénévoles.

Au-delà de cette offre regroupant des actions courtes et des cycles, l'équipe d'ADEDOM FORMATION apporte son savoir-faire et son expertise dans la conception d'actions sur mesure répondant aux besoins individuels.

Par ailleurs, afin de toujours garantir la meilleure qualité de prestation, ADÉDOM FORMATION est doté d'un comité pédagogique de suivi composé d'experts. Un suivi global de la satisfaction est également effectué, non seulement auprès des stagiaires, mais également auprès du commanditaire, quelques mois plus tard, pour pouvoir s'assurer que le « retour sur attente » (ROE) est garanti.

QUALITÉ

L'année 2019 a été marquée par le départ à la retraite de Catherine REQUIN, ainsi que le départ d'Antoinette AGUESSY et par l'arrivée de Lucie MORON, Responsable qualité, en mai. Le service a répondu à pas moins de 124 sollicitations avec des proportions similaires à 2018 :

40% sur le réglementaire

En 2019 la DGCCRF a multiplié son nombre de contrôle sur la médiation et les adhérents ont sollicité la Fédération pour se mettre rapidement dans les règles. À ce titre, nous encourageons vivement les structures, qui n'ont pas encore adhéré à ANM Conso, de le faire au plus vite.

L'inquiétude sur le RGPD qui ressort également ici nous a permis de diffuser les outils fédéraux mais également de proposer des journées thématiques à nos adhérents.

La charte nationale qualité a également posé quelques questions de la part des adhérents, le pôle qualité les a notamment accompagnés sur la réponse à apporter au questionnaire.

Avec le déploiement du CRM de la fédération, un travail va être mené afin que chaque structure concernée soit contactée afin de se mettre en règle sur la médiation et la charte nationale qualité qui sont obligatoires pour les SAAD.

32% sur les outils fédéraux

Les adhérents sont de plus en plus désireux de modèle de document. Plus de la moitié des sollicitations porte sur des contrats ou le DIPC.

19% sur l'évaluation

Les questions restent souvent les mêmes : le calendrier des évaluations aussi bien internes qu'externes, les modalités de chacun et demande d'aide pour les éléments du plan d'actions.

Le service qualité, c'est aussi de la représentation à l'extérieur :

- DGE : Cette année, nous avons travaillé sur 2 documents pour aider les structures à comprendre le RGPD
- HAS : Participation au comité de concertation qui poursuit les travaux de l'ANESM pour ce qui est des recommandations, mais également discussion pour le futur référentiel pour les évaluations des structures du secteur de l'ESSMS
- AFNOR : Participation aux travaux sur la norme NF 311
- Handéo : Participation au CNS qui a un avis consultatif sur les dossiers de certification

PRP IMPACT SOCIAL

1/ Pôle santé au travail et impact social

Objectif :

Accompagner les adhérents dans leur politique santé au travail grâce à un travail en transversalité, avec les pôles et les partenaires.

Conseil aux adhérents :

Les thèmes abordés en 2019 portent, notamment, sur la réalisation et/ou mise à jour du document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), la responsabilité de l'employeur, la mise en place de démarches de prévention des risques professionnels, l'aide à la rédaction de réponse d'appels d'offres sur la qualité de vie au travail.

Représentations et animation/ suivi partenarial :

- Chorum : rédaction d'un questionnaire sur les liens entre innovation et qualité de vie au travail
- DGCS : représentation de la fédération et suivi des travaux de la commission nationale sur la qualité de vie au travail

Convention avec l'AGEFIPH :

- Enquête auprès des adhérents sur l'emploi des personnes en situation de handicap
- Réalisation de la mission par le prestataire : écriture de trois fiches pratiques, création d'un référentiel de formation

2/ Pôle innovation et impact social

Accompagnement développement d'outils d'évaluation d 'impact social

Suivi de l'utilisation et accompagnement à l'appropriation de l'étoile de progression des familles

L'étoile de progression des familles est un outil permettant l'évaluation de l'impact de l'accompagnement des intervenants à domicile en l'occurrence les TISF.

Partenariats dans le secteur ESS

- Participation au comité de pilotage de l'UDES sur la création d'un « B-Corp de l'ESS » (référentiel d'indicateurs d'évaluation de l'impact social)
- Participation au groupe SIN (Sociale Impact Network) piloté par l'Avise ayant vocation à échanger sur les pratiques d'évaluation d'impact social et à les valoriser

Innovation sociale

- Préparation du lancement de l'action 14, accompagnement des porteurs de projets innovants cf. programme Adessadomicile 2020)
- Participation à l'écriture des fiches de pratiques inspirantes (cf. partie projets)
- Animation de la réflexion sur les organisations innovantes : réflexion sur l'offre de service, repérage des structures engagées dans des projets de ce type, participation au comité de pilotage d'Autonom'lab

COMMUNICATION

Visibilité interne/externe

L'année 2019 au pôle communication a été marquée par deux temps forts à la fois en interne et en externe.

D'abord avec le changement de nom qui avait déjà été proposé lors de l'Assemblée générale en 2018 et qui a été validé lors de l'Assemblée générale en juin 2019. Le travail préparatoire pour mettre en place la nouvelle identité de la fédération a demandé une très forte mobilisation du pôle communication sur toute l'année 2019 afin que le dispositif de lancement du nouveau nom soit prêt pour janvier 2020.

Par ailleurs, en octobre 2019, Adessadomicile a publié une étude réalisée par le cabinet Citizing « Personnes âgées à domicile : comment faire beaucoup mieux sans dépenser plus ? ». Le travail du pôle communication sur plusieurs mois a permis une large couverture médiatique (voir page 15).

QUELQUES CHIFFRES

Twitter @adessadomicile:

248
Nombre de tweet en 2019

10 261
Nombre de vues

739
Nouveaux abonnés

2966
Nombre d'abonnés au 31 décembre 2019

L'accompagnement des adhérents

Le pôle communication continue d'apporter son soutien et son aide aux associations du réseau.

Il propose un accompagnement en communication stratégique et opérationnelle par échanges téléphoniques, par courriels ou bien en se déplaçant directement au sein des structures.

En 2019, Il s'est déplacé plusieurs fois pour redéfinir leur stratégie de communication ou plus simplement pour un accompagnement opérationnel au plan de communication déjà défini par l'association.

PROGRAMME **ADESSADOMICILE 2020**

Le programme Adessadomicile 2020 s'achemine lentement mais sûrement vers son achèvement. L'année 2019 est une année d'action avec des chantiers nombreux.

Référentiel fédéral

En 2019, cette action a suivi trois voies complémentaires. Une première consistant à exploiter les innovations sociales recensées dans le livre « Les innovations sociales dans l'aide à domicile » de Marie-Catherine Henry (Editions érès), pour en faire des « pratiques inspirantes » pouvant essaimer au sein du réseau. Ce travail initié fin 2018 s'est déployé avec succès tout au long de l'année 2019 (cf. p 26).

Une deuxième voie a consisté à mettre en œuvre la visio-conférence en formant une grande partie de l'équipe fédérale (cf. p 19). En effet, mettre des ressources à disposition des adhérents ne suffit pas, il est nécessaire de les accompagner, ce que permet la visio-conférence.

Enfin, avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice à la tête du pôle Qualité, désigné comme animateur du Centre de Ressources fédéral, la construction de ce dernier a été relancée avec la nécessité d'une part de mettre à jour les documents produits en 2017 et d'effectuer les recherches et le choix du support technique. Ainsi, les 80 documents ont été révisés, le prestataire pour la construction du centre de ressources numérique a été choisi, il s'agit de Kentika. Le travail de paramétrage et de déploiement de la solution se fera sur le premier trimestre 2020.

Système d'information fédéral

2019 a été une grande année du SIF avec le lancement du développement qui a associé l'ensemble de l'équipe fédérale ainsi que quelques directrices et directeurs pilotes et quatre éditeurs de logiciels métier.

En tout premier lieu l'équipe fédérale a été fortement mobilisée sur la construction de la première « brique » du SIF : la nouvelle base de données « adhérents » qui entraîne des changements de pratique conséquents. La deuxième brique du SIF, la base de données statistiques a mobilisé moins de personnes dans l'équipe mais pas moins d'énergie, tant le projet est technique et ambitieux. (Cf. p 28).

Télégestion : 41 associations engagées dans l'action

Désormais, 41 associations sont encore engagées dans l'action, les premières associations entrées dans l'action l'ayant quitté en 2018. La négociation du troisième avenant avec la CNSA a permis à 31 associations de bénéficier d'un prolongement d'une année de l'action, soit un financement prévisionnel supplémentaire de 186 k€ en 2020.

Formations

La fédération a développé des formations en management/RH, gestion et développement pour permettre aux dirigeants et cadres intermédiaires de monter en compétences sur les thématiques ciblées à la suite des accompagnements réalisés en 2016-2017 dans le cadre du programme Adessadomicile 2020 en s'appuyant sur l'utilisation des outils et méthodes capitalisés dans le centre de ressources documentaires fédéral.

Ces thématiques de formations bénéficiaient d'un financement spécifique permettant aux structures de voir une partie des coûts pédagogiques et des frais annexes (frais de déplacement, nuitées et frais de restauration) pris en charge par la Fédération.

Le bilan de cette action est peu positif avec seulement 15 stagiaires formés appartenant à 7 associations.

Accompagnement des actions en situation de fragilité

Un accompagnement par un consultant est proposé aux associations rencontrant des difficultés conjoncturelles que ce soit sur le plan financier ou RH ou souhaitant diversifier ses activités ou encore réfléchir à une mise en commun de moyens humains ou technique avec une autre association en proximité. Deux consultants ont été sélectionnés pour ces accompagnements : Amnyos et Sadigh Conseil. Pour 2019,

la fédération a mobilisé ainsi 72 jours-consultant. 33 associations intéressées par l'action ont contacté l'association, 15 ont formalisé leur candidature et finalement 12 associations ont été accompagnées en 2019. Les besoins exprimés au travers des candidatures en 2019 ont été par ordre d'importance :

1. Le travail sur le modèle économique, les difficultés ou la fragilité financière : 6 associations
2. L'accompagnement à la fusion, à l'absorption d'une structure ou à la mutualisation entre associations : 5 associations
3. L'organisation interne : 1 association

Accompagnement des porteurs de projet d'innovation sociale (action 14)

La fédération a construit une action pour accompagner un groupe de porteurs de projets innovants et les aider à aller au bout de leur démarche avec pour objectif complémentaire la capitalisation des pratiques pour le centre de ressources fédéral.

Un appel à candidatures a été lancé en avril 2019. Le groupe a été constitué définitivement en septembre avec 10 adhérents. La majorité des projets concernent une innovation de services en direction des bénéficiaires ou de leurs proches aidants (7 projets), trois projets sont des innovations organisationnelles. Le prestataire retenu pour accompagner la démarche reposant sur 10 sessions collectives est Org Integra. L'action démarrera en 2020.

REMERCIEMENTS AUX **PARTENAIRES**

adédom

La fédération du domicile

ADEDOM Fédération nationale
40 rue Gabriel Crié - 92240 Malakoff
Tél. : 01 40 84 68 68 - contact@adedom.fr
www.adedom.fr - twitter : @FedeAdedom

5ix - 07-2020 - Photos © istockphoto - Illustrations : Six - istockphoto - Adedom